

États financiers consolidés de

QUÉBECOR INC.

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

QUÉBECOR INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Rapport de la direction relatif aux états financiers consolidés

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

États consolidés des résultats	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	6
Information sectorielle	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Québecor inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Québecor inc.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Afin d'assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Société ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme d'audit interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Société sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité d'audit formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité d'audit rencontre la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur nommé par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur nommé par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président principal et
chef de la direction financière,



Pierre Karl Péladeau



Jean-François Pruneau

Montréal, Canada

Le 14 mars 2017

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Québecor inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Québecor inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Québecor inc. aux 31 décembre 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 14 mars 2017

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A107913

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2016	2015
Revenus	2	4 016,6	3 890,8
Coûts liés au personnel	3	714,8	697,4
Achats de biens et services	3	1 807,7	1 752,7
Amortissement		653,0	693,6
Frais financiers	4	328,0	335,0
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	70,3	(6,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	6	28,0	(116,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	7	40,9	230,7
Perte sur refinancement de dettes	8	7,3	12,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice		366,6	292,9
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :			
Exigibles	9	158,2	63,4
Différés	9	(40,4)	29,7
		117,8	93,1
Bénéfice lié aux activités poursuivies		248,8	199,8
Perte liée aux activités abandonnées	31	–	(19,7)
Bénéfice net		248,8	180,1
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		194,7	165,6
Participations ne donnant pas le contrôle		54,1	34,2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux			
Actionnaires		194,7	151,8
Participations ne donnant pas le contrôle		54,1	28,3
Résultat par action attribuable aux actionnaires	10		
De base:			
Tiré des activités poursuivies		1,59	1,35
Tiré des activités abandonnées		–	(0,11)
Bénéfice net		1,59	1,24
Dilué :			
Tiré des activités poursuivies		1,58	1,18
Tiré des activités abandonnées		–	(0,09)
Bénéfice net		1,58	1,09
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)		122,3	122,7
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)		122,7	143,7

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Bénéfice lié aux activités poursuivies		248,8	199,8
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :			
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :			
Couvertures de flux de trésorerie :			
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés		(30,9)	14,0
Impôts différés		15,9	(41,6)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain (perte) sur réévaluation	30	32,8	(28,4)
Impôts différés		(8,8)	7,7
Reclassement aux résultats :			
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	8	–	(3,9)
Impôts différés		–	(0,4)
		9,0	(52,6)
Résultat global lié aux activités poursuivies		257,8	147,2
Perte liée aux activités abandonnées	31	–	(19,7)
Résultat global		257,8	127,5
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		199,8	126,1
Participations ne donnant pas le contrôle		58,0	21,1
Résultat global attribuable aux			
Actionnaires		199,8	112,3
Participations ne donnant pas le contrôle		58,0	15,2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis				
	(note 23)			(note 25)			
Solde au							
31 décembre 2014	327,2	\$ 2,3	\$ 238,9	\$ (64,4)	\$ 559,3	\$ 1 063,3	\$
Bénéfice net	–	–	151,8	–	28,3	180,1	
Autres éléments du							
résultat global	–	–	–	(39,5)	(13,1)	(52,6)	
Dividendes ou distributions	–	–	(16,0)	–	(23,4)	(39,4)	
Rachat d'actions							
catégorie B	(1,6)	–	(10,8)	–	–	(12,4)	
Émission d'actions d'une							
filiale à des participations							
ne donnant pas le contrôle							
(note 11)	–	–	–	–	12,1	12,1	
Acquisition de participations							
ne donnant pas le contrôle							
et d'entreprises (note 11)	–	–	(281,7)	(7,3)	(210,1)	(499,1)	
Solde au							
31 décembre 2015	325,6	2,3	82,2	(111,2)	353,1	652,0	
Bénéfice net	–	–	194,7	–	54,1	248,8	
Autres éléments du							
résultat global	–	–	–	5,1	3,9	9,0	
Dividendes ou distributions	–	–	(20,8)	–	(19,1)	(39,9)	
Rachat d'actions							
catégorie B	(2,3)	–	(20,4)	–	–	(22,7)	
Solde au							
31 décembre 2016	323,3	\$ 2,3	\$ 235,7	\$ (106,1)	\$ 392,0	\$ 847,2	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice lié aux activités poursuivies		248,8	199,8
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	14	555,1	595,2
Amortissement des actifs incorporels	15	97,9	98,4
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	70,3	(6,7)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	7	40,9	230,7
Perte sur refinancement de dettes	8	7,3	12,1
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	4	7,1	7,1
Impôts différés	9	(40,4)	29,7
Autres		3,2	5,9
		990,2	1 172,2
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation		122,8	(100,0)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies		1 113,0	1 072,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle	11	–	(500,0)
Acquisitions d'entreprises	11	(119,5)	(94,5)
Dispositions d'entreprises	31	3,0	316,3
Acquisitions d'immobilisations	14	(707,8)	(678,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	15	(139,8)	(360,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif		4,3	4,6
Autres		12,6	(12,6)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies		(947,2)	(1 325,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		(15,4)	29,1
Variation nette des facilités de crédit renouvelable		(64,5)	227,1
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement		–	370,1
Remboursements de la dette à long terme	8	(20,0)	(653,3)
Règlement de contrats de couverture	8	0,4	(34,3)
Rachat d'actions catégorie B	23	(22,7)	(12,4)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	11	–	12,1
Dividendes		(20,8)	(16,0)
Dividendes ou distributions payés aux participations ne donnant pas le contrôle		(19,1)	(23,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies		(162,1)	(101,0)
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies			
		3,7	(354,2)

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		3,7	(354,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées	31	–	(22,5)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		18,6	395,3
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		22,3	18,6

Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie

Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit

Espèces		21,5	\$	17,0	\$
Quasi-espèces		0,8		1,6	
		22,3	\$	18,6	\$

Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation

(exclusion faite de l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises)

Débiteurs		(34,5)	\$	(15,4)	\$
Stocks		24,7		(44,5)	
Créditeurs, charges à payer et provisions		40,9		31,5	
Impôts sur le bénéfice		51,4		(97,4)	
Revenus différés		14,0		21,0	
Régimes à prestations définies		10,0		(3,8)	
Autres		16,3		8,6	
		122,8	\$	(100,0)	\$

Activités d'investissement hors caisse

Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs

		(6,2)	\$	(12,7)	\$
--	--	-------	----	--------	----

Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation

Intérêts payés en espèces		308,6	\$	305,7	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)		104,4		158,0	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 et 2015

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		22,3 \$	18,6 \$
Débiteurs	12	525,4	494,1
Impôts sur le bénéfice		6,9	28,6
Stocks	13	183,3	215,5
Frais payés d'avance		53,0	46,0
		790,9	802,8
Actif à long terme			
Immobilisations	14	3 605,1	3 424,9
Actifs incorporels	15	1 224,0	1 178,0
Écart d'acquisition	16	2 725,4	2 678,4
Instruments financiers dérivés	28	809,0	1 072,4
Impôts différés	9	16,0	29,5
Autres éléments d'actif	17	91,9	89,9
		8 471,4	8 473,1
Total de l'actif		9 262,3 \$	9 275,9 \$

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2016 et 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires		18,9 \$	34,3 \$
Créditeurs et charges à payer	18	705,9	654,9
Provisions	19	69,3	67,1
Revenus différés		339,7	321,5
Impôts sur le bénéfice		35,2	9,1
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	51,8	44,0
		1 220,8	1 130,9
Passif à long terme			
Dette à long terme	20	5 616,9	5 812,4
Instruments financiers dérivés	28	0,3	118,7
Débitures convertibles	21	500,0	500,0
Autres éléments de passif	22	516,2	448,2
Impôts différés	9	560,9	613,7
		7 194,3	7 493,0
Capitaux propres			
Capital-actions	23	323,3	325,6
Surplus d'apport		2,3	2,3
Bénéfices non répartis		235,7	82,2
Cumul des autres éléments du résultat global	25	(106,1)	(111,2)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		455,2	298,9
Participations ne donnant pas le contrôle		392,0	353,1
		847,2	652,0
Engagements et éventualités	19, 26		
Garanties	27		
Total du passif et des capitaux propres		9 262,3 \$	9 275,9 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 14 mars 2017, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015.

Au nom du conseil d'administration,



Le très honorable Brian Mulroney, C.P., C.C., LL.D.,
président du conseil



Jean La Couture,
administrateur

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en millions de dollars canadiens)

Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. À moins d'avis contraire, les références à Québecor ou la Société désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à Québecor Média inc. (« Québecor Média ») désignent Québecor Média inc. et ses filiales. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Québecor est une société de gestion détenant des participations dans Québecor Média et dans les filiales contrôlées par Québecor Média. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Québecor Média et ses principales filiales se détaillent comme suit :

	% droits de vote	% économique
Québecor Média inc.	81,1 %	81,1 %
Participation de Québecor Média inc. dans ses principales filiales		
Vidéotron Itée	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	68,4 %
MédiaQMI inc.	100,0 %	100,0 %
QMI Spectacles inc.	100,0 %	100,0 %

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média et Sports et divertissement. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires (y compris des centres de données), de téléphonie par câble et mobile et d'un service de vidéo sur demande par abonnement au Canada et est actif dans la location de films, de produits télévisuels et de jeux vidéo grâce à son service de vidéo sur demande et ses magasins de location de vidéo. Les activités du secteur Média au Québec englobent l'exploitation d'un réseau de télévision généraliste et des services de télévision spécialisée, des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction dans l'industrie du cinéma et de la télévision, l'impression, l'édition et la distribution de journaux quotidiens, l'exploitation de portails et de sites Internet spécialisés, l'édition de livres et de magazines, la distribution de livres, de magazines et de films, la distribution et la production de musique et une entreprise d'affichage extérieur. Les activités du secteur Sports et divertissement au Québec comprennent l'exploitation et la gestion du Centre Vidéotron à Québec, la production de spectacles, la gestion d'événements sportifs et culturels ainsi que l'exploitation de deux équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur d'échange entre les parties.

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
					2016
Revenus	3 151,8 \$	938,0 \$	34,6 \$	(107,8) \$	4 016,6 \$
Coûts liés au personnel	379,7	269,2	11,5	54,4	714,8
Achats de biens et services	1 322,7	605,5	30,3	(150,8)	1 807,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 449,4	63,3	(7,2)	(11,4)	1 494,1
Amortissement					653,0
Frais financiers					328,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					70,3
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					28,0
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					40,9
Perte sur refinancement de dettes					7,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					366,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	666,8 \$	38,2 \$	2,5 \$	0,3 \$	707,8 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	125,6	10,2	0,8	3,2	139,8

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
									2015	
Revenus	3 007,0	\$	975,8	\$	23,2	\$	(115,2)	\$	3 890,8	\$
Coûts liés au personnel	359,4		285,3		11,0		41,7		697,4	
Achats de biens et services	1 261,8		620,3		23,9		(153,3)		1 752,7	
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 385,8		70,2		(11,7)		(3,6)		1 440,7	
Amortissement									693,6	
Frais financiers									335,0	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers									(6,7)	
Litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments									(116,9)	
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs									230,7	
Perte sur refinancement de dettes									12,1	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									292,9	\$
Acquisitions d'immobilisations	630,2	\$	36,0	\$	12,0	\$	0,4	\$	678,6	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	312,3		9,3		34,6		4,4		360,6	

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est définie comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et perte liée aux activités abandonnées.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k) et 1 w)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens (« dollars CA »), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

b) Changement d'estimations comptables

Au cours du deuxième trimestre 2015, la Société a révisé son évaluation de la durée d'utilité de ses licences de spectre utilisées dans les opérations de son secteur Télécommunications. Considérant les récentes enchères du spectre et les développements dans l'industrie des télécommunications, la Société est maintenant d'avis que ces licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée sur la base des faits suivants :

- La Société a l'intention de renouveler les licences de spectre et croit qu'il est probable qu'elles soient renouvelées par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada ;
- La Société possède la capacité financière et opérationnelle de renouveler ces licences de spectre ;
- Actuellement, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire ne limite pas la durée d'utilité des licences de spectre ;
- La Société ne prévoit aucune limite de période durant laquelle ces licences pourront générer des flux de trésorerie dans le futur.

Par conséquent, à partir du 1^{er} avril 2015, la Société a cessé d'amortir les licences de spectre qu'elle utilise dans ses opérations et aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée après cette date. La charge d'amortissement linéaire comptabilisée relativement à ces licences était de 13,9 M\$ en 2015.

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges et sont incluses dans les autres éléments dans les états consolidés des résultats.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les bilans consolidés dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

e) Conversion de devises

Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

f) Comptabilisation des revenus

La Société comptabilise ses revenus d'exploitation quand les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être évaluées de façon fiable ;
- l'état d'achèvement des travaux peut être évalué de façon fiable lorsque des services sont rendus ; et
- les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur lorsque des biens sont vendus.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus différés ».

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, accès Internet, téléphonie par câble ou mobile et service de vidéo sur demande par abonnement, y compris les frais de branchement et la location d'équipement), et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords à prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable. La contrepartie des accords est répartie entre les unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs relatives.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Comptabilisation des revenus (suite)

Télécommunications (suite)

Le secteur Télécommunications comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus d'exploitation tirés des services aux abonnés, tels que la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile ainsi que le service de vidéo sur demande par abonnement, sont comptabilisés lorsque les services sont fournis. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé ;
- Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leurs coûts sont comptabilisés aux résultats au moment de la livraison. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation ;
- Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont comptabilisés aux résultats sur une base linéaire sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont fournis ;
- Les revenus provenant des frais de branchement à la câblodistribution sont différés et comptabilisés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront branchés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont différés et comptabilisés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont immédiatement comptabilisés aux résultats.

Média

Le secteur Média comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus publicitaires sont comptabilisés lorsque la publicité est mise en ondes à la télévision, publiée dans les journaux ou les magazines ou affichée sur les propriétés numériques ou les aribus ;
- Les revenus des abonnements à des chaînes spécialisées ou à des publications en ligne sont comptabilisés sur une base mensuelle lorsque le service est fourni ou sur la durée de l'abonnement ;
- Les revenus tirés de la vente ou de la distribution de journaux, de magazines, de livres et de produits de divertissement sont comptabilisés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours ;
- Les revenus de location de studios et d'équipements sont comptabilisés sur la période de location ;
- Les revenus provenant des services spécialisés de cinéma et de télévision sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Comptabilisation des revenus (suite)

Sports et divertissement

Le secteur Sports et divertissement comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus tirés de la location ainsi que de la vente de billets (y compris la vente de billets de saison), de nourriture et de boissons sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu et/ou les biens vendus, selon le cas ;
- Les revenus tirés de la location de loges sont comptabilisés uniformément sur la période prévue de l'entente ;
- Les revenus tirés de la vente de publicité, sous la forme d'affichage événementiel ou de commandites, sont comptabilisés uniformément sur la durée de l'entente ;
- Les revenus provenant de la gestion d'événements sportifs et culturels sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

h) Contrats-échanges

Dans le cours normal des activités, la Société offre principalement de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi tirés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé un montant de 11,7 M\$ au titre de contrats-échanges (10,3 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

i) Impôt sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont comptabilisés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est comptabilisée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et comptabilisé uniformément sur la durée du contrat de location.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">• Espèces et quasi-espèces• Emprunts bancaires• Débentures échangeables inclus dans « Autres éléments de passif »	<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs• Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Créiteurs et charges à payer• Dette à long terme• Débentures convertibles• Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les passifs liés à des paiements éventuels futurs découlant de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition et réévalués à leur juste valeur subséquemment. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats comme autres éléments.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tend l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Société a généralement recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises. La Société utilise aussi des contrats compensatoires de change à terme combinés à des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital sur la dette libellée en devises. Ces contrats de change à terme sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux variable ou d'un taux fixe à un taux fixe sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsque les versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA, tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture comptabilisées aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie résiduelle de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est immédiatement comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêt sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés ne se qualifiant pas pour la comptabilité de couverture, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, tels que les options de règlement anticipé sur la dette à long terme, sont comptabilisés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats et sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Les options de règlement anticipé sont comptabilisées séparément de la dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette.

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement, des activités d'édition et des activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les modalités de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

n) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

p) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, déduction faite des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Stocks (suite)

En particulier, les stocks liés aux activités de télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

ii) Droits de diffusion et de distribution

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. La Société comptabilise un stock au titre des droits acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits lorsque la période de diffusion ou de distribution débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de la licence de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition des droits; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour distribution, première présentation ou télédiffusion ou lorsque l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion et de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits payés d'avance.

Les droits de diffusion et de distribution sont classés dans les actifs à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion ou de distribution établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. Les droits de diffusion et de distribution à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks liés à la diffusion ou à la distribution de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux filaire et mobile comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects connexes. Les projets en cours peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt durant la phase de développement. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 40 ans
Matériel et équipements	3 à 20 ans
Réseaux de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. Elle anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloignée que la valeur actuelle des coûts de restauration est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau mobile est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a conclu une entente visant l'exploitation d'un réseau LTE partagé au Québec et dans la région d'Ottawa.

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Écart d'acquisition (suite)

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de spectre sont comptabilisées au coût. Les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties basé sur les faits suivants : i) la Société a l'intention de renouveler les licences de spectre et croit qu'il est probable qu'elles soient renouvelées par ISDE Canada, ii) la Société possède la capacité financière et opérationnelle de renouveler ces licences de spectre, iii) actuellement, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire ne limite pas la durée d'utilité des licences de spectre, et iv) la Société ne prévoit aucune limite de période durant laquelle ces licences pourront générer des flux de trésorerie dans le futur (note 1 b)).

Les licences de télédiffusion, les marques de commerce et les franchises sportives ont aussi une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties. Notamment, compte tenu du faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences. Ces actifs incorporels sont comptabilisés au coût ou à la juste valeur à la date d'acquisition s'ils sont acquis dans le cadre d'une acquisition d'entreprise.

Les logiciels sont comptabilisés au coût. En particulier, les actifs incorporels générés en interne, tels que les logiciels et les sites Internet développés, sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

Les droits d'identification du Centre Vidéotron à Québec sont comptabilisés au coût.

Les relations clients acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, au développement ou à la production de l'actif incorporel durant la phase de développement.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

<u>Éléments d'actif</u>	<u>Durée d'utilité estimative</u>
Logiciels	3 à 7 ans
Droits d'identification	25 ans
Relations clients et autres	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces, telles les unités d'actions différées (« UAD ») et les unités d'actions liées à la performance (« UAP »), ou qui prévoient le règlement en espèces, au gré de l'employé, telles les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération

La juste valeur des UAD et des UAP est basée sur le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. La juste valeur des attributions d'options d'achat d'actions est déterminée en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 24.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de la période ;
- le coût au titre des services passés comptabilisé à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont comptabilisés ;
- le gain ou la perte sur compression ou règlement.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de frais financiers, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ;
- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime anticipé compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies ;
- les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des rabais sur des services de télécommunication, une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

w) Débentures convertibles

Les débentures convertibles sont comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et tout changement subséquent de la juste valeur est comptabilisé dans les états consolidés des résultats comme un gain ou une perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date de l'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (CMPC) et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans les états consolidés des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 16.

ii) Juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à leur juste valeur déterminée au moyen de modèles d'évaluation sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux de swap à la fin de la période, les cours de change et la prime liée au risque de défaillance de crédit. De plus, la juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles et aux options de règlement anticipé des dettes est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents. Ces hypothèses ont un impact significatif sur le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats, le gain ou la perte sur évaluation des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés du résultat global et la valeur comptable des instruments financiers dérivés dans les bilans consolidés. Une description des modèles d'évaluation utilisés et des analyses de sensibilité des hypothèses clés sont présentés à la note 28.

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies est fondée sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les frais financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats, le gain ou la perte sur réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisées dans les états consolidés du résultat global et la valeur comptable des autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 30.

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à une tierce partie à la date de l'évaluation. Notamment, une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 19.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugements (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

i) Les durées d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

ii) La durée d'utilité indéterminée des licences de spectre

La direction a conclu que les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée. Cette conclusion est basée sur une analyse de facteurs, tels que la capacité financière de la Société de renouveler les licences de spectre, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire et l'utilisation future prévue des licences de spectre. Par conséquent, la détermination que les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée exige du jugement et pourrait avoir un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans les états consolidés des résultats si la direction changeait sa conclusion dans le futur tel qu'elle l'a fait en 2015 (note 1 b)).

iii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures des réseaux de télécommunication et de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la proximité géographique, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

iv) Détermination si des options de règlement anticipé ne sont pas étroitement liées à leur contrat de dette

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées comme étroitement liées à leur contrat de dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette. Par conséquent, le jugement est requis pour déterminer si une option de règlement anticipé n'est pas approximativement égale au coût amorti de la dette. Cette détermination pourrait avoir un impact significatif sur les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

v) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

y) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

- i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion du risque prises par les entités.

La Société ne s'attend pas à ce que ses états financiers consolidés soient affectés de manière importante par l'adoption de la norme IFRS 9.

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

La Société prévoit que l'adoption de la norme IFRS 15 aura un impact important sur ses états financiers consolidés, notamment dans son secteur Télécommunications, en ce qui a trait au moment de la comptabilisation de ses revenus et à la classification de ses revenus, ainsi qu'à la capitalisation des coûts liés à l'obtention d'un contrat et de certains autres coûts.

Conformément à la norme IFRS 15, la contrepartie totale d'un contrat comportant des prestations multiples devra être attribuée à toutes les obligations de prestations prévues au contrat, en fonction du prix de vente spécifique de chaque obligation, et ce, sans être limité par un montant non conditionnel. Le secteur Télécommunications fournit des services de téléphonie mobile dans le cadre de contrats à prestations multiples. L'adoption de la norme IFRS 15 se traduira, entre autres impacts, par une augmentation des revenus liés à la vente d'appareils et par une diminution des revenus du service de téléphonie mobile comptabilisés sur la durée du contrat. Par conséquent, le moment de la comptabilisation des revenus changera conformément à la norme IFRS 15. Toutefois, le revenu total comptabilisé sur la durée du contrat demeurera le même pour l'ensemble des obligations de prestations.

Conformément à la norme IFRS 15, certains coûts liés à l'obtention d'un contrat seront capitalisés et amortis en tant que frais d'exploitation sur la durée du contrat ou la durée au cours de laquelle il est prévu que le client demeure un client de la Société. Présentement, ces frais sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. De même, la capitalisation des frais de branchements ne sera plus limitée aux revenus de branchements afférents.

- iii) L'IFRS 16 – *Contrats de location* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 est appliquée au même moment que l'IFRS 16.

L'IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

La Société prévoit que l'adoption de la norme IFRS 16 aura un impact important sur ses états financiers consolidés, puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs baux à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

y) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité (suite)

iii) IFRS 16 (suite)

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location seront comptabilisées aux résultats en grande partie comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge financière sur le passif financier afférent à l'actif. Puisque les charges liées aux contrats de location-exploitation sont présentement comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifiera le moment où celles-ci seront comptabilisées sur la durée de chaque bail ainsi que le classement des dépenses dans l'état des résultats.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2016		2015	
Services rendus	3 668,2	\$	3 516,4	\$
Ventes de produits	348,4		374,4	
	4 016,6	\$	3 890,8	\$

3. COÛTS LIÉS AU PERSONNEL ET ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2016		2015	
Coûts liés au personnel	898,1	\$	874,0	\$
Moins les coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(183,3)		(176,6)	
	714,8		697,4	
Achats de biens et services :				
Redevances, droits et coûts de création	701,9		729,3	
Coûts des produits vendus	352,4		318,0	
Contrats de service	168,7		159,7	
Frais de marketing, de tirage et de distribution	113,8		112,3	
Dépenses liées aux bâtiments	87,0		78,8	
Autres	383,9		354,6	
	1 807,7		1 752,7	
	2 522,5	\$	2 450,1	\$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. FRAIS FINANCIERS

	2016	2015
Intérêts sur la dette à long terme et les débentures	311,9 \$	311,6 \$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	7,1	7,1
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	7,2	5,9
Perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	0,5	6,4
Autres	1,3	4,0
	328,0 \$	335,0 \$

5. PERTE (GAIN) SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2016	2015
Perte (gain) sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles	68,2 \$	(10,5) \$
Perte (gain) sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	2,0	(3,6)
Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	0,1	1,6
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés à la dette à long terme	(0,2)	6,2
Perte (gain) sur renversement des dérivés incorporés lors du remboursement de dettes	0,2	(0,4)
	70,3 \$	(6,7) \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, LITIGE ET AUTRES ÉLÉMENTS

	2016	2015
Restructuration des activités d'exploitation	26,1 \$	19,2 \$
Litige	1,1	(138,1)
Autres éléments	0,8	2,0
	28,0 \$	(116,9) \$

Restructuration des activités d'exploitation

En 2016, le secteur Télécommunications a comptabilisé une charge de restructuration de 14,3 M\$, principalement liée à la migration de ses abonnés aux services analogiques vers des services numériques (8,8 M\$ en 2015).

Le secteur Média a mis en œuvre diverses mesures de restructuration afin de réduire ses coûts d'exploitation et, par conséquent, une charge de restructuration de 10,1 M\$, principalement liée à l'abolition de postes, a été comptabilisée en 2016 (9,8 M\$ en 2015).

Les autres secteurs ont comptabilisé une charge de restructuration de 1,7 M\$ en 2016 (0,6 M\$ en 2014).

Litige

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »), et a ordonné à Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, de verser 135,3 M\$ à Vidéotron et 0,6 M\$ à Groupe TVA, y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite entre 1999 et 2005, causant ainsi des dommages à ses concurrents et télédiffuseurs. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu d'en appeler de la décision. Le gain afférent de 139,1 M\$ a été comptabilisé en 2015.

En 2014, une charge de 34,3 M\$, y compris les intérêts, a été enregistrée à la suite d'un jugement défavorable rendu contre Vidéotron dans le cadre d'un procès. Vidéotron fait actuellement appel de ce jugement. Des intérêts de 1,1 M\$ ont été comptabilisés en 2016 relativement à ce jugement (1,0 M\$ en 2015).

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'AUTRES ACTIFS

	2016	2015
Dépréciation de l'écart d'acquisition	40,1 \$	85,0 \$
Dépréciation des immobilisations	–	76,5
Dépréciation des actifs incorporels	0,8	69,2
	40,9 \$	230,7 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'AUTRES ACTIFS (suite)

2016

Au cours troisième trimestre 2016, la Société a effectué un test de dépréciation sur son UGT Magazines en raison de la baisse continue qui affecte les revenus publicitaires dans cette industrie. La Société a conclu que la valeur recouvrable, basée sur la valeur d'utilité, était inférieure à la valeur comptable de l'UGT Magazines et une charge de dépréciation de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée.

Une charge de dépréciation des actifs incorporels de 0,8 M\$ a également été comptabilisée en 2016 dans le secteur Média.

2015

En 2015, la Société a effectué des tests de dépréciation sur ses UGT et a conclu que les valeurs recouvrables de ses UGT Journaux et Télédiffusion étaient inférieures à leurs valeurs comptables. Les valeurs recouvrables de ces UGT ont été affectées négativement par la diminution des volumes d'impression de journaux et de circulaires commerciales à l'imprimerie de Mirabel ainsi que par la pression continue sur les revenus de publicité dans les industries des journaux et de la télévision. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 85,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge de dépréciation des autres actifs de 81,9 M\$, principalement sur les actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été comptabilisées pour l'UGT Journaux. Une charge de dépréciation de 60,1 M\$ sur la licence de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été comptabilisée pour l'UGT Télédiffusion.

Les autres secteurs ont aussi comptabilisé une charge de dépréciation des actifs incorporels de \$3,7 M en 2015.

8. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

2016

- Le 2 décembre 2016, Vidéotron a émis un avis de remboursement de ses billets de premier rang émis et en circulation d'un montant nominal de 175,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal des billets remboursés. Le 5 janvier 2017, les billets de premier rang ont été remboursés pour une contrepartie en espèces de 181,0 M\$.

Cette transaction a entraîné une perte de 7,3 M\$ en 2016.

2015

- Le 10 avril 2015, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, d'un montant en capital de 175,0 M\$US et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 204,5 M\$.
- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, d'un montant en capital de 75,0 M\$US et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 75,9 M\$.
- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020, d'un montant en capital de 300,0 M\$ pour une contrepartie totale en espèces de 310,7 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte totale de 12,1 M\$ en 2015, déduction faite d'un gain de 3,9 M\$ comptabilisé auparavant dans les autres éléments du résultat global.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2016 et en 2015 et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2016		2015
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	98,6	\$	78,8
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :			
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	19,4		10,1
Variation des avantages découlant de la comptabilisation des pertes fiscales courantes et d'années antérieures	(0,5)		(1,3)
Variation des soldes d'impôts différés liée à une modification des taux d'impôts pratiquement en vigueur	(6,7)		–
Dépréciation de l'écart d'acquisition non déductible	10,8		22,9
Autres ¹	(3,8)		(17,4)
Impôts sur le bénéfice	117,8	\$	93,1

¹ Comprend en 2015 une diminution de 16,1 M\$ incluse dans le passif d'impôts résultant des développements dans les dossiers de vérification fiscale, de jurisprudence et de législation fiscale.

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2016	2015	2016	2015
Reports de pertes prospectifs	103,8	105,6	1,8	(2,9)
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus différés	20,6	14,6	(6,0)	(7,7)
Régimes à prestations définies	35,9	42,8	(1,9)	1,5
Immobilisations	(412,9)	(397,6)	11,7	(27,0)
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(119,6)	(93,0)	22,7	29,4
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débetures échangeables	(161,1)	(178,3)	(1,3)	14,3
Bénéfice d'une société en nom collectif	(0,6)	(67,6)	(67,0)	11,1
Autres	(11,0)	(10,7)	(0,4)	8,7
	(544,9)	(584,2)	(40,4)	27,4

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les modifications dans le passif net d'impôts différés sont les suivantes :

	Note	2016	2015
Solde au début de l'exercice		(584,2) \$	(555,1) \$
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités poursuivies		40,4	(29,7)
Comptabilisés dans les résultats en tant qu'activités abandonnées	31	–	2,3
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		7,1	(34,3)
Acquisitions et dispositions d'entreprises	11, 31	(7,5)	31,8
Autres		(0,7)	0,8
Solde à la fin de l'exercice		(544,9) \$	(584,2) \$
Actif d'impôts différés		16,0 \$	29,5 \$
Passif d'impôts différés		(560,9)	(613,7)
		(544,9) \$	(584,2) \$

Au 31 décembre 2016, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes prospectifs pour un montant de 38,2 M\$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, qui viennent à échéance entre 2030 et 2036. Ces pertes ont été comptabilisées. La Société disposait aussi de pertes en capital de 1 087,3 M\$ sans échéance qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs, dont 244,5 M\$ n'ont pas été comptabilisés.

Il n'y a aucune conséquence fiscale rattachée au paiement par la Société de dividendes à ses actionnaires que ce soit en 2016 ou en 2015.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société sur le nombre d'actions en circulation, de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions des filiales de la Société sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'effet potentiel dilutif de la conversion des débetures convertibles émises par la Société sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et sur le nombre d'actions en circulation.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2016		2015	
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	194,7	\$	165,6	\$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales et des débetures convertibles de la Société	(0,5)		4,2	
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	194,2	\$	169,8	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	194,7	\$	151,8	\$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales et des débetures convertibles de la Société	(0,5)		4,2	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	194,2	\$	156,0	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,3		122,7	
Effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions et des débetures convertibles de la Société (en millions)	0,4		21,0	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	122,7		143,7	

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif de certaines options d'achat d'actions de la Société et des filiales de la Société puisque leur impact est non dilutif. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, 357 632 options du régime de Groupe TVA ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur impact est non dilutif (364 500 options du régime de Québecor Média et 463,371 options du régime de Groupe TVA ont été exclues en 2015)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des débetures convertibles de la Société puisque leur impact est non dilutif.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. ACQUISITIONS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE ET D'ENTREPRISES

a) Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

2015

- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par lequel Groupe TVA a reçu un produit brut total de 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B, sans droit de vote, participantes, sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$; par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5% à 68,4%. L'augmentation de la participation de Québecor Média dans Groupe TVA a été comptabilisée comme une transaction sur les capitaux propres et a entraîné une augmentation des bénéfices non répartis de 14,1 M\$ et une diminution équivalente des participations ne donnant pas le contrôle.
- Le 9 septembre 2015, Québecor Média a racheté 7 268 324 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc., une filiale de Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$ payé en espèces. Cette transaction a augmenté la participation de la Société dans Québecor Média de 75,4 % à 81,1 % et a été comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Par conséquent, l'excédent de 301,4 M\$ du prix d'achat sur la valeur comptable de 198,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle acquises a été comptabilisé comme une réduction de 294,1 M\$ des bénéfices non répartis et une augmentation de 7,3 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global.
- D'autres acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle ont été réalisées en 2015 entraînant une diminution des bénéfices non répartis de 1,7 M\$ et une augmentation équivalente des participations ne donnant pas le contrôle.

b) Acquisitions d'entreprises

2016

- Le 7 janvier 2016, Vidéotron a acquis Fibrenoire inc., une firme spécialisée dans les services de connectivité par fibre optique pour les entreprises, pour un prix d'achat de 125,0 M\$. À la clôture de la transaction, Vidéotron a payé un montant de 119,1 M\$, moins des espèces acquises de 1,8 M\$. Un montant de 0,2 M\$ a été encaissé au cours du deuxième trimestre 2016 relativement à un ajustement après clôture. Le solde d'achat a été payé en février 2017 au montant de 5,9 M\$, incluant les intérêts. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement des synergies prévues et de la croissance future.
- Un montant de 0,6 M\$ a aussi été payé en 2016 relativement à un solde à payer sur une acquisition d'entreprise antérieure.

2015

- Le 11 mars 2015, le secteur Télécommunications a acquis 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») et son centre de données, le plus grand à Québec, pour un prix d'achat en espèces de 35,5 M\$. Un ajustement après clôture de 0,2 M\$ a été encaissé au cours du deuxième trimestre 2015. Cette acquisition permet à Vidéotron de répondre aux besoins technologiques et d'hébergement grandissants de sa clientèle d'affaires. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de 4Degrés Colocation et du potentiel de croissance.
- Le 12 avril 2015, Groupe TVA a acquis 14 magazines, dont certains seront détenus et exploités en partenariat, pour un prix d'achat en espèces de 55,5 M\$ et un ajustement après clôture de 0,8 M\$ payé au cours du quatrième trimestre 2015. Cette acquisition est conforme à la stratégie d'investissement dans la production et la diffusion de contenus de divertissement et d'information de grande qualité, riches et diversifiés. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies prévues.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. ACQUISITIONS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE ET D'ENTREPRISES (suite)

b) Acquisitions d'entreprises (suite)

2015 (suite)

- En 2015, la Société a aussi acquis d'autres entreprises, comme le Marathon de Québec, inclus dans le secteur Sports et divertissement.

La répartition du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés aux acquisitions d'entreprises en 2016 et en 2015 se résume comme suit :

	2016		2015	
Actifs acquis				
Actifs à court terme hors trésorerie	5,5	\$	20,1	\$
Immobilisations	32,7		13,9	
Actifs incorporels	15,6		32,0	
Écart d'acquisition	87,1		48,8	
Autres actifs	–		2,1	
	140,9		116,9	
Passifs repris				
Passif à court terme hors trésorerie	(3,1)		(21,2)	
Impôts différés	(7,5)		(0,2)	
Autres passifs à long terme	(5,7)		–	
	(16,3)		(21,4)	
Actifs nets acquis à la juste valeur	124,6		95,5	
Participations ne donnant pas le contrôle	–		(0,8)	
	124,6	\$	94,7	\$
Contrepartie				
Espèces	119,0	\$	94,5	\$
Solde à payer	5,6		0,2	
	124,6	\$	94,7	\$

Les revenus et le bénéfice net pro forma en 2016 n'auraient pas été significativement différents des données réelles si toutes les acquisitions d'entreprises avaient eu lieu au début de l'exercice.

Le montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice est de 0,1 M\$ en 2016 (7,6 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. DÉBITEURS

	Note	2016	2015
Comptes clients	28 c)	466,2 \$	433,0 \$
Autres		59,2	61,1
		525,4 \$	494,1 \$

13. STOCKS

	2016	2015
Matières premières et fournitures	23,5 \$	22,6 \$
Produits finis	81,8	112,9
Émissions, droits de diffusion et de distribution	76,2	77,9
Travaux en cours	1,8	2,1
	183,3 \$	215,5 \$

Le coût des stocks inclus dans les achats de biens et services s'est élevé à 736,1 M\$ en 2016 (680,0 M\$ en 2015). Un montant total de 6,8 M\$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation des stocks en 2016 (5,8 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. IMMOBILISATIONS

Les variations de la valeur nette comptable des immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et équipements	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2014	531,9 \$	1 397,6 \$	4 881,1 \$	37,7 \$	6 848,3 \$
Acquisitions	36,8	180,9	295,0	165,9	678,6
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	2,1	(0,4)	(21,8)	(20,1)
Acquisitions d'entreprises (note 11)	12,6	1,3	–	–	13,9
Reclassement	–	5,0	98,0	(103,0)	–
Mise hors service, dispositions et autres ¹	(14,5)	(65,1)	(79,9)	(4,2)	(163,7)
Solde au 31 décembre 2015	566,8	1 521,8	5 193,8	74,6	7 357,0
Acquisitions	79,4	188,1	341,0	99,3	707,8
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(3,3)	10,5	(4,4)	2,8
Acquisitions d'entreprises (note 11)	0,5	0,3	31,9	–	32,7
Reclassement	–	10,2	66,6	(76,8)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(4,8)	(53,6)	(94,7)	(0,2)	(153,3)
Solde au 31 décembre 2016	641,9 \$	1 663,5 \$	5 549,1 \$	92,5 \$	7 947,0 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et équipements	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Amortissement et charges de dépréciation accumulés					
Solde au 31 décembre 2014	182,6 \$	708,4 \$	2 526,9 \$	– \$	3 417,9 \$
Amortissement	17,2	220,1	357,9	–	595,2
Dépréciation (note 7)	19,3	57,2	–	–	76,5
Mise hors service, dispositions et autres ¹	(12,3)	(55,2)	(90,0)	–	(157,5)
Solde au 31 décembre 2015	206,8	930,5	2 794,8	–	3 932,1
Amortissement	20,6	207,4	327,1	–	555,1
Mise hors service, dispositions et autres	(1,8)	(49,6)	(93,9)	–	(145,3)
Solde au 31 décembre 2016	225,6 \$	1 088,3 \$	3 028,0 \$	– \$	4 341,9 \$
Valeur nette comptable					
Au 31 décembre 2015	360,0 \$	591,3 \$	2 399,0 \$	74,6 \$	3 424,9 \$
Au 31 décembre 2016	416,3 \$	575,2 \$	2 521,1 \$	92,5 \$	3 605,1 \$

¹ Inclus également la variation nette des actifs liés aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur nette comptable des actifs incorporels pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	Licences de spectre ^{1,2}	Logiciels	Relations clients, droits d'identification et autres	Licences de télédiffusion, marques de commerce et franchises sportives	Projets en cours	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2014	787,9 \$	624,3 \$	93,8 \$	111,7 \$	7,4 \$	1 625,1 \$
Acquisitions	219,0	64,0	37,1	–	40,5	360,6
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	15,2	–	–	(7,8)	7,4
Acquisitions d'entreprises (note 11)	–	2,2	21,4	8,4	–	32,0
Reclassement	–	10,7	–	–	(10,7)	–
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(8,3)	(34,1)	–	(0,1)	(42,5)
Solde au 31 décembre 2015	1 006,9	708,1	118,2	120,1	29,3	1 982,6
Acquisitions	–	108,8	2,8	–	28,2	139,8
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(7,0)	–	–	(2,0)	(9,0)
Acquisitions d'entreprises (note 11)	–	0,5	10,3	4,8	–	15,6
Reclassement	–	30,4	–	–	(30,4)	–
Mise hors service, dispositions et autres	–	(29,8)	(15,0)	–	–	(44,8)
Solde au 31 décembre 2016	1 006,9 \$	811,0 \$	116,3 \$	124,9 \$	25,1 \$	2 084,2 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de spectre	Logiciels	Relations clients, droits d'identification et autres	Licences de télédiffusion, marques de commerce et franchises sportives	Projets en cours	Total
Amortissement et charge de dépréciation accumulés						
Solde au 31 décembre 2014	233,8 \$	331,8 \$	71,2 \$	42,5 \$	– \$	679,3 \$
Amortissement	13,9	75,1	9,4	–	–	98,4
Dépréciation (note 7)	–	5,4	3,7	60,1	–	69,2
Mise hors service, dispositions et autres ³	–	(7,1)	(35,2)	–	–	(42,3)
Solde au 31 décembre 2015	247,7	405,2	49,1	102,6	–	804,6
Amortissement	–	84,7	13,2	–	–	97,9
Dépréciation (note 7)	–	–	0,8	–	–	0,8
Mise hors service, dispositions et autres	–	(28,1)	(15,0)	–	–	(43,1)
Solde au 31 décembre 2016	247,7 \$	461,8 \$	48,1 \$	102,6 \$	– \$	860,2 \$
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2015	759,2 \$	302,2 \$	69,1 \$	17,5 \$	29,3 \$	1 178,0 \$
Au 31 décembre 2016	759,2 \$	349,2 \$	68,2 \$	22,3 \$	25,1 \$	1 224,0 \$

¹ Vidéotron a l'option de vendre à Rogers Communications Partnership la portion inutilisée de la licence de spectre dans la bande des SSFE dans la région de Toronto pour un montant de 180,0 M\$, sujet aux autorisations réglementaires. La licence de spectre a été achetée au coût de 96,4 M\$ en 2008.

² En 2015, Vidéotron a acquis quatre licences de spectre dans la bande du SSFE-3, couvrant la province de Québec et la région d'Ottawa, et 18 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz, couvrant la province de Québec, la région d'Ottawa, les villes de Toronto, de Vancouver, de Calgary et d'Edmonton pour un prix total de 219,0 M\$.

³ Inclus également la variation nette des actifs liés aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ACTIFS INCORPORELS (suite)

Le coût des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, était de 504,7 M\$ au 31 décembre 2016 (449,1 M\$ au 31 décembre 2015). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé des acquisitions d'actifs incorporels générés en interne de 66,0 M\$ (36,9 M\$ en 2015).

L'amortissement et les charges de dépréciation accumulées des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, étaient de 284,3 M\$ au 31 décembre 2016 (245,8 M\$ au 31 décembre 2015). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé 44,3 M\$ d'amortissement pour ses actifs incorporels générés en interne (39,2 M\$ en 2015). La valeur nette comptable des actifs incorporels générés en interne était de 220,4 M\$ au 31 décembre 2016 (203,3 M\$ au 31 décembre 2015).

Les licences de spectre sont allouées à l'UGT Télécommunications, les licences de télédiffusion sont allouées à l'UGT Télédiffusion, les marques de commerce sont allouées aux UGT Télécommunications et Magazines tandis que les franchises sportives sont allouées à l'UGT Sports et divertissement.

16. ÉCART D'ACQUISITION

Les variations à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	2016	2015
Coût		
Solde au début de l'exercice	5 601,1 \$	5 584,3 \$
Acquisitions d'entreprises (note 11)	87,1	48,8
Dispositions d'entreprises	–	(32,0)
Solde à la fin de l'exercice	5 688,2	5 601,1
Amortissement et charge de dépréciation accumulés		
Solde au début de l'exercice	2 922,7	2 869,7
Charge de dépréciation (note 7)	40,1	85,0
Dispositions d'entreprises	–	(32,0)
Solde à la fin de l'exercice	2 962,8	2 922,7
Valeur nette comptable	2 725,4 \$	2 678,4 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2016 et 2015 a été allouée aux principaux groupes d'UGT suivants :

	2016		2015	
Groupe d'UGT				
Télécommunications	2 677,0	\$	2 589,9	\$
Magazines	29,9		70,0	
Autres ¹	18,5		18,5	
Total	2 725,4	\$	2 678,4	\$

¹ Comprend les UGT Services spécialisés de cinéma et de télévision, Édition et distribution de livres et Sports et divertissement.

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. En tant que tel, les hypothèses tiendront compte, parmi plusieurs autres facteurs, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la croissance de l'industrie du sans-fil, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de la programmation de la télédiffusion, des conventions collectives, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut aussi estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples du rendement en matière d'exploitation d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, au lieu d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation réalisés pour chaque groupe important d'UGT de la Société :

Groupe d'UGT ^{1, 2}	2016		2015	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	8,5 %	2,5 %	9,0 %	2,5 %
Magazines	15,5	(1,0)	16,0	0,0
Autres	12,0 à 16,5	0,0 à 2,0	11,0 à 16,0	0,0 à 2,0

¹ En 2016 et en 2015, la valeur recouvrable de toutes les UGT, à l'exception de l'UGT Journaux, était basée sur la valeur d'utilité en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

² Lors du test de dépréciation de l'écart d'acquisition effectué en 2015, la valeur recouvrable de l'UGT Journaux était basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie (note 7). Plus particulièrement, la juste valeur de l'UGT a été basée sur les actifs individuels qui ont été estimés en se basant sur des rapports d'évaluation externes, des transactions comparables et d'autres informations financières disponibles. Ces justes valeurs sont classées comme un niveau 3 dans la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite à la note 28 b).

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe important d'UGT de la Société, la variation du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuelle utilisée pour les tests les plus récents réalisés, qui aurait été nécessaire pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment des tests de dépréciation les plus récents en 2016 :

Groupe d'UGT ¹	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	6,0 %	6,5 %
Magazines ¹	–	–

¹ La valeur recouvrable selon le dernier test de dépréciation égale la valeur comptable de l'UGT, car une charge de dépréciation a été comptabilisée à la suite de la réalisation du test.

17. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	2016	2015
Émissions, droits de diffusion et de distribution		44,7 \$	36,3 \$
Frais de branchement différés		13,5	18,2
Régimes à prestations définies	30	8,9	–
Autres		24,8	35,4
		91,9 \$	89,9 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Fournisseurs et charges à payer	495,2 \$	470,9 \$
Salaires et avantages sociaux	137,3	126,8
Intérêts à payer	48,5	46,4
Rémunération à base d'actions	24,9	10,8
	705,9 \$	654,9 \$

19. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Restructuration d'activités	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2015	4,3 \$	78,1 \$	82,4 \$
Comptabilisés dans les résultats	26,1	5,0	31,1
Paielements	(26,9)	(1,3)	(28,2)
Autres	—	0,2	0,2
Solde au 31 décembre 2016	3,5 \$	82,0 \$	85,5 \$
Portion à court terme	3,5 \$	65,8 \$	69,3 \$
Portion à long terme (compris avec les autres éléments de passifs)	—	16,2	16,2

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Restructuration d'activités

Les provisions pour restructuration d'activités portent essentiellement sur des indemnités de départ à la suite de l'abolition de postes dans le secteur Média.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société sont en instance. La direction de la Société est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Autres

Les autres provisions sont principalement liées à des obligations de démantèlement.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2016	2016	2015
Québecor			
Facilité de crédit bancaire i)	– %	– \$	24,0 \$
Autre emprunt ii)	3,54 %	30,9	31,9
		30,9	55,9
Québecor Média iii)			
Facilités de crédit bancaire iv)	3,40 %	453,4	474,0
Billets de premier rang v)		1 966,3	2 001,8
		2 419,7	2 475,8
Vidéotron iii)			
Facilités de crédit bancaire vi)	2,08 %	225,5	273,5
Billets de premier rang v)		2 954,8	3 012,6
		3 180,3	3 286,1
Groupe TVA iii)			
Facilités de crédit bancaire vii)	2,43 %	69,6	73,8
Autres		0,3	0,9
Total de la dette long terme		5 700,8	5 892,5
Variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts		8,4	11,4
Ajustements liés aux dérivés incorporés		0,6	0,6
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement		(41,1)	(48,1)
		(32,1)	(36,1)
		5 668,7	5 856,4
Moins la tranche échéant à court terme		(51,8)	(44,0)
		5 616,9 \$	5 812,4 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit bancaire de Québecor est une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 150,0 M\$, venant à échéance en 2019. Conformément à cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché d'une partie de la participation de la Société dans Québecor Média. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant, entre autres, la capacité de la Société d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, au taux interbancaire américain offert à Londres (« LIBOR »), au taux préférentiel du Canada, ou au taux préférentiel des États-Unis, majorés d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues de Québecor Média.
- ii) Ce prêt hypothécaire porte intérêt à un taux fixe, payable mensuellement, et vient à échéance en août 2017. La Société doit rembourser le capital en versements mensuels et le solde à la fin du terme. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble abritant le siège social.
- iii) Les dettes de ces filiales sont sans recours pour Québecor.
- iv) Les facilités de crédit de Québecor Média comportent un prêt à terme « B » garanti de 350,0 M\$US venant à échéance en août 2020 et portant intérêt au LIBOR, assujéti à un LIBOR plancher de 0,75 %, majoré d'une prime de 2,50 % et une facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 300,0 M\$ venant à échéance en juillet 2020 et portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. Le prêt à terme « B » prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, dont le solde est payable le 17 août 2020. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Québecor Média de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Québecor Média (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des actifs de Québecor Média garantissant les facilités de crédit était de 3 123,2 M\$ (3 328,3 M\$ en 2015). Au 31 décembre 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable (2,0 M\$ en 2015) et le solde du prêt à terme « B » était de 453,4 M\$ (472,0 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. DETTE À LONG TERME (suite)

- v) Les billets de premier rang sont non garantis et comportent certaines clauses restrictives pour les émetteurs respectifs, y compris des restrictions sur leur capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Certains billets sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de l'émetteur moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus durant les cinq premières années du terme des billets et selon une prime décroissante par la suite. Les autres billets sont rachetables à tout moment avant leur maturité, moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date d'échéance. Les billets de premier rang émis par Vidéotron sont garantis par des filiales spécifiques de cette dernière. Le tableau qui suit résume les termes des billets de premier rang en circulation au 31 décembre 2016 :

Montant en capital	Taux d'intérêt annuel nominal	Taux d'intérêt effectif (après escompte ou prime à l'émission)	Date d'échéance	Intérêt payable semestriellement les
Québecor Média				
325,0 \$	7,375 %	7,375 %	15 janvier 2021	15 juin et décembre
850,0 \$US	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
500,0 \$	6,625 %	6,625 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
Vidéotron				
300,0 \$	6,875 %	6,875 %	15 juillet 2021	15 juin et décembre
800,0 \$US	5,000 %	5,000 %	15 juillet 2022	15 janvier et juillet
600,0 \$US ¹	5,375 %	5,375 %	15 juin 2024	15 juin et décembre
400,0 \$	5,625 %	5,625 %	15 juin 2025	15 avril et octobre
375,0 \$ ²	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2026	15 mars et septembre

¹ Les billets ont été émis en avril 2014 pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$.

² Les billets ont été émis en septembre 2015 pour un produit net de 370,1 M\$, déduction faite des frais de financement de 4,9 M\$.

- vi) Les facilités de crédit bancaire comprennent une facilité de crédit renouvelable garantie de 630,0 M\$ venant à échéance en juillet 2021, une facilité de crédit renouvelable non garantie de 335,0 M\$ venant à échéance en juillet 2021 et une facilité de crédit à l'exportation garantie de 75,0 M\$ fournissant un prêt à terme venant à échéance en juin 2018. Les facilités de crédit renouvelables portent intérêt au taux des acceptations bancaires, au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, plus une marge, en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Les prélèvements sur la facilité de crédit à l'exportation portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge. Les facilités de crédit bancaire garanties sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron et de la majorité de ses filiales détenues à 100 %. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit bancaire garanties était de 5 804,3 M\$ (7 646,3 M\$ en 2015). Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Vidéotron de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Au 31 décembre 2016, un montant de 209,4 M\$ avait été prélevé sur les facilités de crédit renouvelables garanties (246,7 M\$ en 2015), un montant de 16,1 M\$ était tiré sur la facilité de crédit à l'exportation (26,8 M\$ en 2015) et aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non garantie.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. DETTE À LONG TERME (suite)

- vii) Les facilités de crédit bancaire de Groupe TVA sont constituées d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$, venant à échéance en février 2019, et d'un prêt à terme garanti de 75,0 M\$, venant à échéance en novembre 2019. La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel du Canada ou le taux préférentiel des États-Unis, plus une prime déterminée par un ratio d'endettement. Le prêt à terme porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel du Canada plus une prime déterminée par un ratio d'endettement. Le prêt à terme prévoit des paiements d'amortissement trimestriels à compter du 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Groupe TVA de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous ses biens meubles et une hypothèque immobilière sur l'immeuble abritant son siège social. Aux 31 décembre 2016 et 2015, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, alors qu'au 31 décembre 2016 un montant de 69,6 M\$ était non remboursé sur le prêt à terme (73,8 M\$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, la Société respectait toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2017	51,8	\$
2018	19,2	
2019	56,8	
2020	442,5	
2021	834,5	
2022 et ultérieurement	4 296,0	

21. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 11 octobre 2012, la Société a émis des débentures convertibles d'un montant en capital global de 500,0 M\$ portant intérêt à un taux annuel de 4,125 % et venant à échéance en octobre 2018. Les intérêts sont payables chaque semestre en espèces, en actions catégorie B de Québecor ou au moyen du produit de la vente d'actions catégorie B de Québecor. À l'échéance, les débentures convertibles seront payables en espèces par la Société selon le capital impayé, plus l'intérêt couru et impayé, sous réserve d'un rachat, d'une conversion, d'un achat ou d'un remboursement antérieur. Le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter les débentures convertibles en circulation en émettant le nombre d'actions catégorie B de Québecor correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ par action (soit un nombre maximal de 25 974 026 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plancher) et d'un prix plafond de 24,06 \$ par action (soit un nombre minimal de 20 779 220 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plafond). À tout moment avant le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débentures convertibles en circulation, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie. Les débentures convertibles sont convertibles, en tout temps avant la date d'échéance, en actions catégorie B de Québecor par les porteurs conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Dans tous les cas, la Société a l'option de payer un montant en espèces équivalent à la valeur marchande des actions qui auraient autrement été émises, soit le produit i) du nombre de ces actions catégorie B de Québecor et ii) du cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DÉBENTURES CONVERTIBLES (SUITE)

Les débetures convertibles sont présentées séparément en tant que passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont présentés en tant que dérivés incorporés dans les autres éléments de passif (note 22). Au 31 décembre 2016, la juste valeur des dérivés incorporés a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes considérant un taux d'intérêt sans risque de 0,89 % (0,70 % en 2015), un taux de distribution de 0,48 % (0,42 % en 2015) et une volatilité prévue de 20,66 % (19,60 % en 2015). Au 31 décembre 2016, une augmentation de un dollar dans le prix de marché d'une action catégorie B de Québec aurait augmenté la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles de 20,1 M\$, alors qu'une diminution de un dollar dans le prix de marché d'une action catégorie B de Québec aurait diminué la perte de 20,0 M\$.

22. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2016	2015
Régimes à prestations définies	30	144,9 \$	158,9 \$
Dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	21	290,0	221,7
Revenus différés		20,7	18,9
Rémunération à base d'actions ¹	24	22,0	18,9
Autres ²		38,6	29,8
		516,2 \$	448,2 \$

¹ La portion à court terme de 24,9 M\$ de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer (10,8 M\$ en 2015) (note 18).

² Comprend les débetures échangeables série 2001 et série Abitibi qui viennent à échéance en 2026. Le montant nominal total combiné en circulation de ces débetures était de 844,9 M\$ aux 31 décembre 2016 et 2015 et leur valeur comptable combinée était de 2,1 M\$ aux 31 décembre 2016 et 2015. Les débetures échangeables portent intérêt à un taux de 0,10 % sur le montant nominal total des débetures. La Société peut régler l'obligation, à son gré et avant l'échéance, sans aucune contrepartie.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »), à raison d'une action contre une action.

Actions catégorie B, autorisées en nombre illimité, convertibles en actions catégorie A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions catégorie A est faite aux porteurs d'actions catégorie A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions catégorie B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions catégorie B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions catégorie B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Québecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions catégorie A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions catégorie A		Actions catégorie B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2014	38 973 172	8,7 \$	83 903 292	318,5 \$
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(46 800)	–	46 800	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(413 300)	(1,6)
Solde au 31 décembre 2015	38 926 372	8,7	83 536 792	316,9
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(128 100)	(0,1)	128 100	0,1
Actions rachetées et annulées	–	–	(609 300)	(2,3)
Solde au 31 décembre 2016	38 798 272	8,6 \$	83 055 592	314,7 \$

Le 3 août 2016, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

En 2016, la Société a racheté et annulé 609 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 22,7 M\$ (413 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 12,4 M\$ en 2015). L'excédent de 20,4 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis en 2016 (10,8 M\$ en 2015).

Le 14 mars 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,045 \$ par action catégorie A et action catégorie B, ou environ 5,5 M\$, payable le 25 avril 2017 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) Régimes de Québec

i) Régime d'options d'achat d'actions

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par la Société, 13 000 000 actions catégorie B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de la Société. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de la Société au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice au moment de chaque octroi.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début et à la fin de l'exercice	1 310 000	25,36 \$	1 310 000	25,36 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	246 666	23,42 \$	100,000	22,23 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
22,23 à 30,24 \$	1 310 000	7,17	25,36 \$	246 666	23,42 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régimes de Québecor (suite)

ii) Régime à moyen terme de rémunération à base d'actions

Conformément au régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces basé sur l'appréciation du cours de l'action catégorie B de la Société, sous réserve de la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation du régime à moyen terme de rémunération à base d'actions pour aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 476 346	28,68 \$	803 517	26,22 \$
Octroyées	–	–	672 829	31,62
Exercées	(48 722)	21,78	–	–
Solde à la fin de l'exercice	1 427 624	28,92 \$	1 476 346	28,68 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, une contrepartie en espèces de 0,6 M\$ a été payée lors de l'exercice de 48 722 unités.

iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'UAD de Québecor a été instauré à l'intention des administrateurs de la Société. Conformément à ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels, lesquels peuvent être moindres selon l'atteinte du seuil de participation minimum établi dans la politique concernant la participation minimale des administrateurs. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront le droit aux détenteurs de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Société. Sous réserve de certaines restrictions, les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Société à la date du rachat. Aux 31 décembre 2016 et 2015, le nombre total respectif d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 198 142 et de 170 982.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, 6 180 140 actions ordinaires de Québecor Média ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média. Chaque option peut être exercée au cours d'une période maximale de 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises du 1^{er} mars au 30 mars, du 1^{er} juin au 29 juin, du 1^{er} septembre au 29 septembre ou du 1^{er} décembre au 30 décembre.

Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Québecor Média à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande des actions ordinaires, telle que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média, et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Québecor Média au prix d'exercice des options. À l'exception de cas spécifiques et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016			2015		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	1 482 494	60,44	\$	1 631 959	55,15	\$
Octroyées	–	–		369 500	70,56	
Exercées	(399 689)	56,48		(480 165)	50,35	
Annulées	(101 900)	63,79		(38 800)	59,01	
Solde à la fin de l'exercice	980 905	61,71	\$	1 482 494	60,44	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	163 550	54,90	\$	244 261	51,44	\$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, 399 689 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 6,5 M\$ (480 165 options d'achat d'actions pour 9,5 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
37,91 à 53,40 \$	85 700	3,39	46,32 \$	68 500	44,90 \$
57,35 à 70,56	895 205	7,28	63,18	95 050	62,11
37,91 à 70,56 \$	980 905	6,94	61,71 \$	163 550	54,90 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA

Conformément à ce régime d'options d'achat d'actions, 2 200 000 actions classe B de Groupe TVA ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA et ses filiales. Les modalités des options octroyées sont déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Groupe TVA. Le prix d'exercice d'une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédant l'octroi de l'option. À moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. La durée d'une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir un paiement en espèces de Groupe TVA égal au nombre d'actions à l'égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande des actions classe B de Groupe TVA excède le prix d'exercice des actions sous-jacentes à leur option, ou sous réserve de certaines modalités, exercer leurs options d'acquérir des actions classe B de Groupe TVA au prix d'exercice. La valeur marchande est définie comme la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA (suite)

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	463 371	13,30 \$	525 368	15,25 \$
Octroyées	–	–	80 000	6,85
Exercées	–	–	(82 366)	13,68
Annulées	(105 739)	15,29	(59 631)	21,28
Solde à la fin de l'exercice	357 632	12,71 \$	463 371	13,30 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	283 632	14,11 \$	369 371	14,81 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
6,85 à 11,83 \$	100 000	7,94	7,47 \$	26 000	7,80 \$
11,84 à 14,75	257 632	0,85	14,75	257 632	14,75
6,85 à 14,75 \$	357 632	2,83	12,71 \$	283 632	14,11 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Le 10 juillet 2016, Groupe TVA a instauré un régime d'UAD et un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à l'intention de ses employés basés sur les actions classe B de Groupe TVA. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes. Au 31 décembre 2016, 159 499 UAD et 212 671 UAP étaient en circulation conformément à ces régimes.

Le 13 juillet 2016, Québecor a également instauré un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales. Les deux régimes sont basés sur les actions catégorie B de Québecor et, pour le régime d'UAD uniquement, sur les actions classe B de Groupe TVA également. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés, soit sur les actions catégorie B de Québecor, soit sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes. Au 31 décembre 2016, 79 841 UAD basées sur les actions catégorie B de Québecor, 49 828 UAD basées sur les actions classe B de Groupe TVA et 102 212 UAP basées sur les actions catégorie B de Québecor étaient en circulation conformément à ces régimes.

e) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions

La juste valeur des attributions à base d'actions des régimes d'options de Québecor, de Québecor Média et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2016 et 2015, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2016	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,25 %	1,10 %	0,91 %
Taux de distribution	0,48 %	1,33 %	– %
Volatilité prévue	19,27 %	18,93 %	35,48 %
Durée de vie résiduelle prévue	4,0 ans	3,0 ans	1,9 ans

31 décembre 2015	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	0,95 %	0,80 %	0,68 %
Taux de distribution	0,42 %	1,50 %	– %
Volatilité prévue	20,88 %	19,30 %	67,83 %
Durée de vie résiduelle prévue	5,0 ans	3,6 ans	1,8 an

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

e) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions (suite)

À l'exception de Québecor Média, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie résiduelle prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Québecor. La durée de vie résiduelle prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie résiduelle prévue de l'option est fondé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de distribution est fondé sur le taux moyen actuel.

f) Passif lié aux options acquises

Au 31 décembre 2016, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 7,3 M\$ (5,5 M\$ au 31 décembre 2015).

g) Charge de rémunération à base d'actions consolidée

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, une charge de rémunération consolidée de 23,1 M\$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (9,2 M\$ en 2015, dont un renversement de charge de 0,3 M\$ était présenté dans les activités abandonnées).

25. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2014	(29,2) \$	(35,2) \$	(64,4) \$
Autres éléments du résultat global	(23,3)	(16,2)	(39,5)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(5,1)	(2,2)	(7,3)
Solde au 31 décembre 2015	(57,6)	(53,6)	(111,2)
Autres éléments du résultat global	(12,2)	17,3	5,1
Solde au 31 décembre 2016	(69,8) \$	(36,3) \$	(106,1) \$

Aucun montant important lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie n'est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de 7 1/2 années.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, de biens d'équipement, de droits de diffusion, et à payer des redevances. Les contrats de location-exploitation comprennent différents termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2017	48,7 \$	197,7 \$
2018 à 2021	99,8	477,3
2022 et ultérieurement	80,6	528,8

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société s'établissaient à 62,8 M\$ en 2016 (66,9 M\$ en 2015, dont 6,0 M\$ étaient comptabilisés dans les activités abandonnées).

27. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués conformément à des contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leur terme (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locateur de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2020. Si le locataire manque à ses engagements conformément aux ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2016, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 24,2 M\$ et la Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces indemnisations.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

27. GARANTIES (SUITE)

Autres

Une des filiales de la Société a fourni des garanties en tant que franchiseur dans l'éventualité où ses franchisés, dans leurs activités de détail, ne respecteraient pas certains contrats d'achat. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces garanties.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Société, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés. À la suite de son utilisation d'instruments financiers, la Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

a) Description des instruments financiers dérivés

i) Contrats de change à terme

Échéance	Taux de conversion moyen en dollars CA contre un dollar US	Valeur nominale de la devise vendue	Valeur nominale de la devise achetée
Vidéotron			
À moins d'un an	1,3249	220,2 \$	166,2 \$US
2017 ¹	1,3849	260,0 \$US	360,1 \$

¹ Voir la note 1 ci-dessous sous le tableau « Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ».

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

ii) Ententes de swaps de taux d'intérêt

Date d'échéance	Valeur nominale	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
Groupe TVA				
2017	33,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	2,03 %	Acceptations bancaires 1 mois

iii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Québecor Média				
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2016 à 2023	431,3 \$US	7,27 %	0,9792
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2012 à 2023	418,7 \$US	6,85 %	0,9759
Prêt à terme « B »	2013 à 2020	338,6 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,77 %	1,0346

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

iii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt (suite)

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Vidéotron				
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2014 à 2022	543,1 \$US	6,01 %	0,9983
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2012 à 2022	256,9 \$US	5,81 %	1,0016
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024 ¹	2008 à 2017	260,0 \$US	9,21 %	1,2965
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2014 à 2024	158,6 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,67 %	1,1034
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2017 à 2024	441,4 \$US	5,62 %	1,1039

¹ Vidéotron a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang portant intérêt à 9,125 %, échéant en 2018 et remboursés en 2014. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2017 sur une valeur nominale de 441,4 M\$US de ses billets de premier rang émis en 2014, portant intérêt à un taux de 5,375 % et échéant en 2024. En ce qui a trait au changement d'utilisation de ces swaps, Vidéotron a recours à des contrats de change à terme compensatoires de 260,0 M\$US afin de fixer la valeur de sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 décembre 2017.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers

La Société considère la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débentures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation en utilisant les données du niveau 1 et du niveau 2. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des quasi-espèces et des emprunts bancaires classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés est établie en utilisant les données du niveau 2.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période (données du niveau 2). La juste valeur comptabilisée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables (données du niveau 3), à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société. Les instruments financiers dérivés sont classés comme niveau 2.

La juste valeur des options de règlement anticipé comptabilisée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débentures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché du niveau 2, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

Actif (passif)	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme^{1,2}	(5 700,8)	(5 866,6)	(5 892,5)	(5 894,9)
Débentures convertibles³	(780,0)	(780,0)	(706,4)	(706,4)
Instruments financiers dérivés⁴				
Options de règlement anticipé	0,4	0,4	1,0	1,0
Contrats de change à terme ⁵	2,5	2,5	9,3	9,3
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,3)	(0,3)	(0,8)	(0,8)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁵	806,5	806,5	945,2	945,2

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débentures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 808,7 M\$ au 31 décembre 2016 (953,7 M\$ au 31 décembre 2015).

⁵ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2016, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. Au 31 décembre 2016, 13,0 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (10,4 % au 31 décembre 2015), dont 32,5 % avaient une provision pour créances douteuses (40,4 % au 31 décembre 2015).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
Solde au début de l'exercice	23,0	\$	21,8	\$
Nouvelle charge aux résultats	36,1		32,1	
Utilisation	(31,0)		(30,9)	
Solde à la fin de l'exercice	28,1	\$	23,0	\$

La Société est d'avis que ses gammes de produits et la diversité de sa clientèle servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

En raison de son utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société est exposée au risque d'inexécution par une tierce partie. Lorsque la Société conclue des contrats sur des instruments financiers dérivés, les autres parties au contrat (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit. Ces cotes de crédit et la concentration maximale sont revues sur une base régulière, mais au minimum, à chaque trimestre.

d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou que le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Société gère ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 6,1 années au 31 décembre 2016 (7,0 années au 31 décembre 2015).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de remboursements de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, des rachats d'actions, de dividendes aux actionnaires et de dividendes (ou distributions) à des participations ne donnant pas le contrôle dans le futur. La Société a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise de dividendes (ou de distributions) payé(e)s par Québecor Média.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2016, les engagements contractuels importants liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles, et sur les obligations liées aux instruments dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	18,9 \$	18,9 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	705,9	705,9	–	–	–
Dette à long terme ¹	5 700,8	51,8	76,0	1 277,0	4 296,0
Débetures convertibles ²	775,5	–	775,5	–	–
Paiements d'intérêts ³	1 768,5	257,3	588,6	513,3	409,3
Instruments dérivés ⁴	(841,5)	(17,9)	1,0	(98,0)	(726,6)
Total	8 128,1 \$	1 016,0 \$	1 441,1 \$	1 692,3 \$	3 978,7 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 31 décembre 2016 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et débetures convertibles fondée sur les taux d'intérêt, la couverture de taux d'intérêt et sur la couverture de taux de change au 31 décembre 2016.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change.

e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêt sur la dette libellée en dollars US, l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CA. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars US. La Société a conclu des opérations de couverture visant le risque de change sur l'encours de ses dettes libellées en dollars US au 31 décembre 2016, pour couvrir son exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câbles et de dépenses en immobilisations et pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché (suite)

Risque de change (suite)

La sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CA pour un dollar US utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2016 était la suivante :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$	2,0 \$	43,0 \$
Diminution de 0,10 \$	(2,0)	(43,0)

La variation de 0,10 \$ du taux moyen de change en 2016 du dollar CA pour un dollar US aurait entraîné une variation de 4,0 M\$ des achats non couverts de produits et services et de 6,5 M\$ des acquisitions non couvertes d'actifs corporels et incorporels en 2016.

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit de la Société portent intérêt à des taux variables fondés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires, ii) LIBOR, iii) taux préférentiel du Canada, et iv) taux préférentiel des États-Unis. Les billets de premier rang émis par la Société portent intérêt à des taux fixes. La Société a conclu des ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2016 comprenait une portion de 83,2 % de dette à taux fixe (82,5 % en 2015) et une portion de 16,8 % de dette à taux variable (17,5 % en 2015).

La sensibilité estimative sur les paiements d'intérêts d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2016 était de 8,2 M\$.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2016, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	(2,4) \$	(37,3) \$
Diminution de 100 points de base	2,4	37,3

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société tient compte des caractéristiques des actifs de ses filiales et des besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficiente de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des débetures convertibles, des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles, des instruments financiers dérivés, moins les espèces et quasi-espèces. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la structure du capital se présentait comme suit :

	2016	2015
Emprunts bancaires	18,9 \$	34,3 \$
Dette à long terme	5 668,7	5 856,4
Dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	290,0	221,7
Débetures convertibles	500,0	500,0
Instruments financiers dérivés	(808,7)	(953,7)
Espèces et quasi-espèces	(22,3)	(18,6)
Passif net	5 646,6	5 640,1
Capitaux propres	847,2 \$	652,0 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions conformément aux modalités de ses contrats d'emprunts liées, entre autres, aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales importantes. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2016		2015	
Salaires et avantages à court terme	10,1	\$	10,5	\$
Rémunération à base d'actions	15,1		6,6	
Autres avantages à long terme	2,0		1,5	
	27,2	\$	18,6	\$

Transactions liées aux activités d'exploitation

La Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,0 M\$ en 2016 (3,3 M\$ en 2015). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société n'a effectué aucun achat et n'a engagé aucune dépense de loyers avec des sociétés liées (3,4 M\$ en 2015, compris dans les achats de biens et services). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société maintient divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations définies. La Société offre aussi à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les régimes de retraite de la Société sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire provinciale ou fédérale.

La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de financement des régimes de retraite est insuffisant tel que défini par les lois provinciales et fédérales applicables. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membre de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance des politiques et la gestion des risques liés aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par les comités de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	1 232,8	\$ 1 181,8	\$ 69,2	\$ 65,2
Coût des prestations au titre des services rendus	34,9	36,4	1,8	1,7
Frais d'intérêt	49,7	49,0	2,8	2,7
Cotisations des participants	11,9	13,1	–	–
Perte (gain) actuarielle résultant de (des) :				
Hypothèses financières	20,8	19,9	1,4	1,3
L'expérience des participants	(0,4)	6,1	–	–
Prestations et règlements payés	(63,1)	(66,5)	(1,8)	(1,7)
Compression, modifications et autres	0,6	(7,0)	–	–
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	1 287,2	\$ 1 232,8	\$ 73,4	\$ 69,2

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	1 164,8	\$ 1 115,6	\$ –	\$ –
Rendement réel sur l'actif des régimes	98,0	62,2	–	–
Cotisations de l'employeur	35,1	43,3	1,8	1,7
Cotisations des participants	11,9	13,1	–	–
Frais d'administration	(2,3)	(2,9)	–	–
Prestations et règlements payés	(63,1)	(66,5)	(1,8)	(1,7)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	1 244,4	\$ 1 164,8	\$ –	\$ –

Au 31 décembre 2016, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 16,2 années (16,0 années en 2015). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 65,5 M\$ en 2017.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs du régime sont constitués de :

	2016		2015	
Titres de capitaux propres :				
Canadiens	23,6	%	21,4	%
Étrangers	31,9		33,8	
Titres de créance	41,2		42,3	
Autres	3,3		2,5	
	100,0	%	100,0	%

La juste valeur des actifs du régime est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables de la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant comptabilisé au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net comptabilisé dans les bilans consolidés est le suivant :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Obligations liées aux régimes	(1 287,2) \$	(1 232,8) \$	(73,4) \$	(69,2) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	1 244,4	1 164,8	—	—
Déficit des régimes	(42,8)	(68,0)	(73,4)	(69,2)
Plafonnement de l'actif et de l'obligation minimale de financement	(19,8)	(21,7)	—	—
Montant net comptabilisé¹	(62,6) \$	(89,7) \$	(73,4) \$	(69,2) \$

¹ Le montant net comptabilisé pour 2016 comprend un actif de 8,9 M\$ inclus dans les autres actifs (note 17) (aucun en 2015) et un passif de 144,9 M\$ inclus dans les autres passifs (note 22) (158,9 M\$ en 2015).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Perte actuarielle sur les obligations liées aux régimes	(20,4) \$	(26,0) \$	(1,4) \$	(1,3) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul du passif net au titre des prestations définies	51,8	16,2	–	–
Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement	2,8	(17,3)	–	–
Gain (perte) sur réévaluation comptabilisés dans le résultat global	34,2 \$	(27,1) \$	(1,4) \$	(1,3) \$

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	34,9 \$	36,4 \$	1,8 \$	1,7 \$
Frais d'administration, compression et autres	3,0	(2,8)	–	–
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	4,4	3,5	2,8	2,4
Coût net des prestations¹	42,3 \$	37,1 \$	4,6 \$	4,1 \$

¹ Des gains nets de prestations de 6,0 M\$ en 2015 ont été présentés dans les activités abandonnées.

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2016 se chiffrait à 16,8 M\$ (16,0 M\$ en 2015).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 30,5 M\$ en 2017, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 36,9 M\$ ont été payées en 2016).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durations des régimes à la date d'évaluation.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société et le coût des prestations périodiques aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,00 %	4,10 %	4,00 %	4,10 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00

L'âge de retraite moyen supposé des participants aux régimes utilisé était de 62 ans en 2016 et en 2015.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,5 % à la fin de 2016. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 8 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Au 31 décembre 2016, une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation liée aux prestations de retraite de 19,8 M\$ et l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite de 1,5 M\$. Il existe des limites à l'analyse de sensibilité décrite ci-dessus puisqu'elle tient compte uniquement des impacts d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En février 2015, la Société a fermé sa chaîne spécialisée, SUN News.

Le 13 avril 2015, la Société a complété la vente de toutes ses activités liées aux journaux de langue anglaise au Canada, initialement annoncée le 6 octobre 2014, qui comprend plus de 170 journaux et publications, le portail anglophone Canoe et 8 imprimeries, dont celle d'Islington en Ontario, pour une contrepartie en espèces constituée de 305,5 M\$, moins des espèces disposées de 1,9 M\$. Un montant de 1,3 M\$, lié à un ajustement des éléments du fonds de roulement, a aussi été payé.

Le 27 septembre 2015, la Société a complété la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc., comprenant les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca* et la librairie de langue anglaise Paragraphe, pour une contrepartie en espèces de 14,5 M\$, moins des espèces disposées de 1,1 M\$, et un solde de 3,0 M\$ encaissé en 2016.

Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie liés à ces activités sont présentés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie comme suit :

États consolidés des résultats et du résultat global

	2015
Revenus	194,1 \$
Coûts liés au personnel	54,3
Achats de biens et services	133,2
Amortissement	2,0
Frais financiers	0,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	23,9
Perte avant impôts sur le bénéfice	(19,5)
Impôts exigibles	(1,1)
Impôts différés	(2,3)
Perte sur disposition d'entreprises	(3,6)
Perte et résultat global liés aux activités abandonnées	(19,7) \$

États consolidés des flux de trésorerie

	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21,3) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées	(22,5) \$